



# **LA FEDERATION COMMUNIQUE**

## **L'AVENIR DE LA VITICULTURE EST POSE**

Lors d'une rencontre de militants de la profession, Gérard Francès, membre de la Direction fédérale a pu déclarer :

« La commissaire européenne à l'agriculture, Marian Fisher-Boel, dans un effet d'annonce dévastateur, promet l'arrachage de 400 000 hectares de vignes dont 200 000 en France. Elle propose également la suppression des subventions européennes pour la distillation et le stockage qui permettent une régulation de la production des vins, et une politique de labellisation simplifiée. Pour couronner le tout, Bruxelles veut lever « l'interdiction existante de vinifier les moûts importés et de mélanger les vins communautaires avec des vins non communautaires ». C'est la porte ouverte à des pratiques œnologiques frauduleuses : cette pratique mettrait en cause toutes les traditions et savoir-faire français et de nombreuses années d'efforts des viticulteurs et des salariés pour améliorer la qualité des vins.

C'est la parfaite illustration de la capitulation de l'Union européenne, face à la logique de libéralisation des échanges agricoles de l'OMC face aux intérêts des Etats-Unis.

Au motif que l'Europe, dont la France, produit trop de vins qui ne trouvent pas de débouchés, cette réforme annonce le sacrifice de la viticulture, sur l'autel du capitalisme et des intérêts du négoce et des grands groupes de ce secteur, entraînant ainsi la disparition de milliers d'exploitants et de centaines de milliers de salariés de la filière viti-vinicole. Dans le même temps, la production continue d'augmenter dans les vignobles d'Amérique (nord et sud) et océanique (Australie et Nouvelle-Zélande) ; les exportations d'Afrique du Sud et d'Australie ont augmenté respectivement de 770 et 500 % en dix ans. Seuls à avoir applaudi des deux mains ce projet de réforme, les géants de l'agroalimentaire, dont Pernod-Ricard (vignobles en Argentine, Afrique du Sud, Australie ... 23 millions de caisses vendues), tirent profit de cette logique d'« industrialisation » du vin, favorisant ainsi la course à plus de profits, avec le concours de la grande distribution qui assure 70 % de la vente des vins en France.

Les politiques gouvernementales menées depuis plus de vingt ans en France ne sont pas étrangères à cette situation, pas plus que les dirigeants de la C.C.V.F. qui restructurent le système coopératif depuis le début des années 80. Le vin doit rester un produit agricole en lien avec le terroir et ne doit pas devenir un produit industriel uniforme. Dès lors, comment ne pas s'étonner quand le ministre de l'Agriculture juge inacceptable le projet de réforme, ou que les professionnels crient au scandale quand ils valident au quotidien les différentes réformes de la PAC et les restructurations. Ce n'est pas en taillant dans les emplois et les garanties collectives que l'on s'en sortira !

Le NON du 29 Mai a été une réponse puissante à l'Europe sous domination des transnationales. Il est nécessaire aujourd'hui d'affirmer une volonté politique forte, notamment par le refus de l'arrachage pour conserver notre niveau de production, une garantie des prix permettant d'assurer aux viticulteurs et aux salariés des revenus décents, une amélioration des garanties collectives, l'arrêt des restructurations du système coopératif vinicole.

L'avenir de l'agriculture en France est posé. Quelles seraient les possibilités d'autres cultures que la vigne en terrain sec ? Doit-on laisser disparaître 60 000 hectares de terres agricoles au profit de l'urbanisation, plus 200 000 hectares dans les 5 ans ? La France doit conserver la maîtrise de sa souveraineté alimentaire. Et cela passe par la défense de notre potentiel agricole et alimentaire. La France doit reconquérir la maîtrise de sa politique viticole. La défense du potentiel viticole national nécessite de profonds changements, notamment une organisation du marché véritablement dirigée par l'ONIVINS (office des vins), non dictée par Bruxelles, mais par l'ensemble des acteurs de la filière, et permettant une protection des productions nationales, l'abandon immédiat des restructurations du secteur coopératif viticole, une recherche appliquée avec de réels moyens humains et financiers, une politique de financement public des activités productives de la filière par un rôle rénové du Crédit Agricole. »

Montreuil,  
Le 29 juin 2006